MYRIA enquête

Cette enquête porte sur **la procédure d'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille** sur base de la **loi du 15 décembre 1980 et des divers arrêtés d'exécution**. Le but de cette enquête est de se renseigner sur les modalités de l'inscription au niveau communal. Les questions couvrent la période avant la demande d'inscription, la demande d'inscription elle-même (Annexe 19/19ter), l'inscription (Annexe 8/9), l'émission d'une Annexe 8bis ou 9bis pour séjour permanent et les voies de recours. De plus, nous souhaitons récolter des informations sur les effectifs de la commune et obtenir vos cordonnées au cas où il serait nécessaire d'obtenir des précisions quant aux réponses qui ont été données.

Les informations obtenues à l'issu de cette enquête seront traitées en **toute confidentialité**, aucune information personnelle ni l'identité de votre commune ne seront mentionnés dans le rapport de recherche, et les données qui pourraient permettre d'identifier des communes ne seront pas inclues dans le rapport. Si vous avez des questions sur le traitement des données personnelles, vous pouvez contacter le responsable de la protection des données de l'Université de Gand (privacy@ugent.be).

Nous sommes très conscients que cette enquête est assez détaillée et complète. Il s'agit d'une étude ponctuelle et la qualité de la réponse revêt une importance particulière pour que l'étude puisse produire des résultats suffisamment robustes.

Nous vous recommandons de répondre à cette enquête à partir d'un seul et **même ordinateur**. Ainsi, vous resterez automatiquement connecté et aucune réponse ne sera perdue s'il vous est nécessaire d'interrompre l'enquête à tout moment et que vous souhaiteriez le continuer ultérieurement. Au cas où vous souhaiteriez consulter un collègue avant de répondre à une question, vous trouverez également **un fichier PDF** en pièce jointe avec un aperçu de toutes les questions de l'enquête. Cependant, nous voudrions souligner que cette enquête doit être **complété en ligne** et il n'est pas possible de nous l'envoyer sous forme papier.

Il y a 126 questions dans ce questionnaire.

I. Questions préliminaires

1. Quelle commune représentez-vous? *

Veuillez écrire votre réponse ici :

2. Combien de fonctionnaires travaillent au sein de votre commune sur **les aspects suivants** de la procédure d'inscription **des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE et des membres de leur famille**?

*****

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	1	**2**	**3**	**4**	**5-10**	**11-15**	**16-20**	**21-25**	**26-30**	**Plus de 30**
Fonctionnaires qui reçoivent les demandes d'inscription	◯	◯	◯	◯	◯	◯	◯	◯	◯	◯
Fonctionnaires qui prennent les décisions sur les demandes d'inscription	◯	◯	◯	◯	◯	◯	◯	◯	◯	◯

2.A. Combien de fonctionnaires **reçoivent les demandes d'inscription** introduites par des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE , et des membres de leur famille à l'accueil de votre commune?

*****

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Plus de 30' à la question '2 [G1Q2]' (2. Combien de fonctionnaires travaillent au sein de votre commune sur les aspects suivants de la procédure d'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE et des membres de leur famille? (Fonctionnaires qui reçoivent les demandes d'inscription))

Veuillez écrire votre réponse ici :

2.B. Combien de fonctionnaires **prennent les décisions** sur les demandes d'inscription introduites par des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE, et des membres de leur famille dans votre commune?

*

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Plus de 30' à la question '2 [G1Q2]' (2. Combien de fonctionnaires travaillent au sein de votre commune sur les aspects suivants de la procédure d'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE et des membres de leur famille? (Fonctionnaires qui prennent les décisions sur les demandes d'inscription))

Veuillez écrire votre réponse ici :

II. Phase préparatoire

Cette section porte sur **la disponibilité des informations** avant l'introduction d'une demande d'inscription (Annexe 19/19ter) des travailleurs salariés, travailleurs indépendants et demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que les membres de leur famille.

1. De quelle manière votre commune **fournit-elle des informations** sur la procédure d'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille?

Veuillez indiquer dans quelle(s) langue(s) ces informations sont disponibles.

Site internet de la commune:

*

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Non disponible
- ☐ Néerlandais
- ☐ Français
- ☐ Allemand
- ☐ Anglais
- ☐ Autre:

Dépliants/brochures:

*

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- [ ] Non disponible
- [ ] Néerlandais
- [ ] Français
- [ ] Allemand
- [ ] Anglais
- [ ] Autre:

Informations fournies en personne au guichet/loket:

*

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- [ ] Non disponible
- [ ] Néerlandais
- [ ] Français
- [ ] Allemand
- [ ] Anglais
- [ ] Autre:

Autre:

(Le cas échéant, spécifiez sous la question 2. les autres informations qu'offre votre municipalité.)

*

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Non disponible
- ☐ Néerlandais
- ☐ Français
- ☐ Allemand
- ☐ Anglais
- ☐ Autre: _____

2. Veuillez indiquer quelles **autres** informations sont mises à disposition des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille:

*

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse n'était PAS 'Non disponible' à la question '8 [G2Q1c]' (Autre: (Le cas échéant, spécifiez sous la question 2. les autres informations qu'offre votre municipalité.))

Veuillez écrire votre réponse ici :

_____

2.A **À quelle fréquence** votre commune **met-elle à jour** les informations relatives à la procédure d'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi UE ainsi que des membres de leur famille?
*****

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Site internet de la commune	**Dépliants/ brochures**	**Guichet/ Loket**	**Autre**
Plus d'une fois par an	◯	◯	◯	◯
Une fois par an	◯	◯	◯	◯
Moins d'une fois par an	◯	◯	◯	◯
Je ne sais pas	◯	◯	◯	◯
Non applicable	◯	◯	◯	◯

3. De quelle(s) manière(s) votre commune permet-elle aux travailleurs salariés, aux travailleurs indépendants, aux demandeurs d'emploi de l'UE et aux membres de leur famille **de contacter vos services** afin d'obtenir des précisions quant à la procédure d'inscription et ce avant de déposer leur demande d'inscription au moyen de l'Annexe 19 ou 19ter ?

Veuillez indiquer dans quelle(s) langue(s) ils peuvent obtenir ces informations.

Guichet/loket:

*

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Non disponible
- ☐ Néerlandais
- ☐ Français
- ☐ Allemand
- ☐ Anglais
- ☐ Autre:

Téléphone: *

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Non disponible
- ☐ Néerlandais
- ☐ Français
- ☐ Allemand
- ☐ Anglais
- ☐ Autre:

Email: *

Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- [ ] Non disponible
- [ ] Néerlandais
- [ ] Français
- [ ] Allemand
- [ ] Anglais
- [ ] Autre:

Helpdesk virtuel: *

Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- [ ] Non disponible
- [ ] Néerlandais
- [ ] Français
- [ ] Allemand
- [ ] Anglais
- [ ] Autre:

Réseaux sociaux: *

Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- [ ] Pas disponible
- [ ] Néerlandais
- [ ] Français
- [ ] Anglais
- [ ] Allemand
- [ ] Autre:

Autre:

(Le cas échéant, spécifiez sous la question 3.F les autres canaux d’information utilisés par votre municipalité.)

*

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Non disponible
- ☐ Néerlandais
- ☐ Français
- ☐ Allemand
- ☐ Anglais
- ☐ Autre: _____

3.F. Veuillez indiquer toute **autre** méthode de communication qui est mise à disposition des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille pour leur permettre de contacter votre commune afin d'obtenir des informations sur la procédure d'inscription.

Veuillez écrire votre réponse ici :

_____

4. Votre commune informe-t-elle les travailleurs salariés, les travailleurs indépendants et les demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que les membres de leur famille que le délai légal pour l'introduction d'une demande d'inscription (afin d'obtenir une Annexe 19 ou 19ter) est **de 3 mois suivant leur arrivée en Belgique**?

*

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ Non
◯ Oui

4.A. De quelle manière **votre commune informe-t-elle** les travailleurs salariés, les travailleurs indépendants et les demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que les membres de leur famille de l'existence du délai légal de 3 mois pour l'introduction d'une demande d'inscription ?

*

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '18 [G2Q4]' (4. Votre commune informe-t-elle les travailleurs salariés, les travailleurs indépendants et les demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que les membres de leur famille que le délai légal pour l'introduction d'une demande d'inscription (afin d'obtenir une Annexe 19 ou 19ter) est de 3 mois suivant leur arrivée en Belgique?)

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

☐ Sur le site internet de la commune
☐ Dès le premier contact entre le travailleur salarié, travailleur indépendant, demandeur d'emploi de l'UE et/ou les membres de leur famille
☐ Autre: _____

5. Comment votre commune gère-t-elle les demandes d'inscription introduites tardivement **(c'est-à-dire plus de 3 mois après leur arrivée)** par des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille ?

*

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ Aucune conséquence

◯ Notre commune prend contact avec l'Office des Etrangers afin d'obtenir des instructions.

◯ Autre

5.A Votre commune **informe-t-elle l'Office des Etrangers** lorsqu'elle reçoit une demande d'inscription tardive introduite par un travailleur salarié, un travailleur indépendant ou un demandeur d'emploi de l'UE, voire par un membre de leur famille ?

*

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Notre commune prend contact avec l'Office des Etrangers afin d'obtenir des instructions.' à la question '20 [G2Q5]' (5. Comment votre commune gère-t-elle les demandes d'inscription introduites tardivement (c'est-à-dire plus de 3 mois après leur arrivée) par des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille ?)

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ Non

◯ Oui, mais seulement en ce qui concerne les membres de la famille qui sont ressortissants de pays tiers

◯ Oui, dans tous les cas

6. Votre commune informe-t-elle les travailleurs salariés, les travailleurs indépendants et les demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que les membres de leur famille de **la durée maximale de la procédure d'inscription (c'est-à-dire 6 mois)**?

*

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ Non
◯ Oui

6.A. **À quel moment** de la procédure votre commune informe-t-elle les travailleurs salariés, les travailleurs indépendants et les demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que les membres de leur famille de la durée maximale de la procédure d'inscription?

*

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '22 [G2Q6]' (6. Votre commune informe-t-elle les travailleurs salariés, les travailleurs indépendants et les demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que les membres de leur famille de la durée maximale de la procédure d'inscription (c'est-à-dire 6 mois)?)

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

☐ Avant de soumettre la demande d'inscription (c'est-à-dire avant la délivrance de l'Annexe 19/19ter)
☐ Lors de la soumission de la demande d'inscription (c'est-à-dire lors de la délivrance de l'Annexe 19/19ter)
☐ Après la soumission de la demande d'inscription (c'est-à-dire après la délivrance de l'Annexe 19/19ter)
☐ Autre: _____

III. Demande d'inscription – Annexe 19 ou 19ter

Cette section porte sur la phase durant laquelle les travailleurs salariés, les travailleurs indépendants et les demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que les membres de leur famille **soumettent une demande d'inscription et obtiennent une Annexe 19 ou 19ter**.

1. Votre commune oblige-t-elle les travailleurs salariés, les travailleurs indépendants et les demandeurs d’emploi de l’UE ainsi que les membres de leur famille de **se présenter en personne** afin de pouvoir introduire une demande d’inscription et obtenir une Annexe 19 ou 19ter ? *

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ Non
◯ Oui

1.A. Votre commune requiert-elle que l'introduction d'une demande d'inscription par un travailleur salarié, un travailleur indépendant ou un demandeur d'emploi de l'UE ou un membre de leur famille afin d'obtenir une Annexe 19 ou 19ter se fasse **uniquement sur rendez-vous** ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '24 [G3Q1]' (1. Votre commune oblige-t-elle les travailleurs salariés, les travailleurs indépendants et les demandeurs d’emploi de l’UE ainsi que les membres de leur famille de se présenter en personne afin de pouvoir introduire une demande d’inscription et obtenir une Annexe 19 ou 19ter ?)

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ Non
◯ Oui

1.B. **De quelle manière** un travailleur salarié, un travailleur indépendant, un demandeur d’emploi de l’UE ou alors un membre de leur famille **peut-il obtenir un rendez-vous avec votre commune** afin de soumettre une demande d’inscription et obtenir une Annexe 19 ou 19ter ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '25 [G3Q1a]' (1.A. Votre commune requiert-elle que l'introduction d'une demande d'inscription par un travailleur salarié, un travailleur indépendant ou un demandeur d'emploi de l'UE ou un membre de leur famille afin d'obtenir une Annexe 19 ou 19ter se fasse uniquement sur rendez-vous ?)

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- [ ] Par téléphone
- [ ] Par email
- [ ] Sur internet
- [ ] En personne
- [ ] Autre: _____

1.C. Dans votre commune, quelle est **la durée moyenne d'attente pour obtenir un rendez-vous**, c'est-à-dire le délai entre la date à laquelle la demande de rendez-vous a été formulée et la date fixée pour le rendez-vous lors duquel une demande d'inscription pourra être introduite ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '25 [G3Q1a]' (1.A. Votre commune requiert-elle que l'introduction d'une demande d'inscription par un travailleur salarié, un travailleur indépendant ou un demandeur d'emploi de l'UE ou un membre de leur famille afin d'obtenir une Annexe 19 ou 19ter se fasse uniquement sur rendez-vous ?)

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ Environ 1 semaine
◯ Environ 2 semaines
◯ Environ 3 semaines
◯ Environ 4 semaines
◯ Environ 5 semaines
◯ Environ 6 semaines
◯ Autre

2. Votre commune fournit-elle aux travailleurs salariés, aux travailleurs indépendants et aux demandeurs d'emploi de l'UE ainsi qu'aux membres de leur famille **une Annexe 19 ou 19ter sous format papier** au moment où ils introduisent leur demande d'inscription ? *

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ Non
◯ Oui

2.A. Pourquoi votre municipalité **ne fournit-elle pas** aux travailleurs salariés, aux travailleurs indépendants et aux demandeurs d'emploi de l'UE ainsi qu'aux membres de leur famille **une Annexe 19 ou 19ter sous format papier** au moment de la demande d'inscription ?
*

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Non' à la question '28 [G3Q2]' (2. Votre commune fournit-elle aux travailleurs salariés, aux travailleurs indépendants et aux demandeurs d'emploi de l'UE ainsi qu'aux membres de leur famille une Annexe 19 ou 19ter sous format papier au moment où ils introduisent leur demande d'inscription ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

2.B. **À quel moment de la procédure** votre commune fournit-elle l'annexe 19 ou 19ter aux travailleurs salariés, aux travailleurs indépendants et aux demandeurs d'emploi de l'UE ainsi qu'aux membres de leur famille ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '28 [G3Q2]' (2. Votre commune fournit-elle aux travailleurs salariés, aux travailleurs indépendants et aux demandeurs d'emploi de l'UE ainsi qu'aux membres de leur famille une Annexe 19 ou 19ter sous format papier au moment où ils introduisent leur demande d'inscription ?)

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

☐ Pendant le premier rendez-vous à la commune lorsque la demande d'inscription est introduite

☐ Après le contrôle de la résidence effective effectué par la police

☐ Autre:

3. **À quel moment de la procédure** votre commune inscrit-elle les travailleurs salariés, les travailleurs indépendants et les demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que les membres de leur famille **dans le registre d'attente** suite à leur demande d'inscription ? *

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ Quand le demandeur a été mise en possession d'une Annexe 19 ou 19ter

◯ Après le contrôle de la résidence effective effectué par la police

◯ Autre

4. Comment votre commune gère-t-elle l'inscription des catégories suivantes **de travailleurs indépendants** lors de l'introduction de leur demande d'inscription et l'émission d'une Annexe 19 ?

Indiquez si le demandeur sera inscrit en tant que:

*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Travailleur salarié	**Travailleur indépen-dant**	**Demandeur d'emploi (et non pas en tant que travailleur)**	**Titulaire de moyens de subsistance suffisants**	**Il ne sera pas inscrit**	**Je ne sais pas**
Travailleur indépendant (inscrit à la Banque-Carrefour des Entreprises)	◯	◯	◯	◯	◯	◯
Travailleur indépendant (dont l'activité professionnelle fait l'objet d'une inscription dans un autre État membre de l'UE)	◯	◯	◯	◯	◯	◯

5. Comment votre commune gère-t-elle l'inscription des catégories suivantes **de travailleurs salariés** lors de leur dépôt de demande d'inscription et l'émission d'une Annexe 19?

indiquez si le demandeur sera inscrit en tant que:

*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Travailleur salarié	Travailleur indépendant	Demandeur d'emploi (et non pas en tant que travailleur)	Titulaire de moyens de subsistance suffisants	Il ne sera pas inscrit	Je ne sais pas
Travailleur à temps plein (contrat de travail à durée indéterminée)	◯	◯	◯	◯	◯	◯
Travailleur à temps plein (contrat de travail d'une durée de 12 mois ou plus)	◯	◯	◯	◯	◯	◯
Travailleur à temps plein (contrat de travail d'une durée de 6 mois)	◯	◯	◯	◯	◯	◯
Travailleur à temps plein (contrat de travail d'une durée de 3 mois)	◯	◯	◯	◯	◯	◯
Travailleur à temps plein (contrat de travail d'une durée inférieure à 3 mois)	◯	◯	◯	◯	◯	◯

6. Comment votre commune gère-t-elle l'inscription **des catégories suivantes de travailleurs à temps partiel ou intérimaire** lors de leur dépôt de demande d'inscription et l'émission d'une Annexe 19 ?

Indiquez si le demandeur sera inscrit en tant que:

*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Travailleur salarié	Travailleur indépen-dant	Demandeur d'emploi (et non pas en tant que travailleur)	Titulaire de moyens de subsistance suffisants	Il ne sera pas inscrit	Je ne sais pas
Travailleur à temps partiel (plus de 12 heures par semaine)	◯	◯	◯	◯	◯	◯
Travailleur à temps partiel (moins de 12 heures par semaine)	◯	◯	◯	◯	◯	◯
Travailleur intérimaire (contrat de travail sans heures fixes)	◯	◯	◯	◯	◯	◯

7. Comment votre commune gère-t-elle l'inscription **des catégories suivantes de travailleurs détachés et de travailleurs frontaliers (les salariés et les indépendants)** lors de leur dépôt de demande d'inscription et l'émission d'une Annexe 19 ?

Indiquez si le demandeur sera inscrit en tant que:

*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Travailleur salarié	Travailleur indépen-dant	Demandeur d'emploi (et non pas en tant que travailleur)	Titulaire de moyens de subsistance suffisants	Il ne sera pas inscrit	Je ne sais pas
Travailleur détaché (travailleur qui travaille et qui réside en Belgique, mais qui reste affilié à la sécurité sociale d'un autre Etat Membre – y compris les salariés et les indépendants)	◯	◯	◯	◯	◯	◯
Travailleur frontalier (travailleur qui réside en Belgique mais qui travaille dans un autre Etat Membre – y compris les salariés et les indépendants)	◯	◯	◯	◯	◯	◯

8. Comment votre commune gère-t-elle l'inscription **des catégories suivantes de stagiaires** lors de leur dépôt de demande d'inscription et l'émission d'une Annexe 19 ?

Indiquez si le demandeur sera inscrit en tant que:

*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Travailleur salarié	Travailleur indépen-dant	Demandeur d'emploi (et non pas en tant que travailleur)	Titulaire de moyens de subsistance suffisants	Il ne sera pas inscrit	Je ne sais pas
Stagiaire rémunéré (contrat de stage d'une durée de 6 à 12 mois)	◯	◯	◯	◯	◯	◯
Stagiaire rémunéré (contrat de stage d'une durée de 3 à 6 mois)	◯	◯	◯	◯	◯	◯
Stagiaire rémunéré (contrat de stage d'une durée inférieure à 3 mois)	◯	◯	◯	◯	◯	◯
Stagiaire rémunéré au sein d'une institution de l'Union européenne	◯	◯	◯	◯	◯	◯
Stagiaire non rémunéré qui reçoit des prestations en nature (par exemple, chèques-repas, indemnité de voyage)	◯	◯	◯	◯	◯	◯
Stagiaire non rémunéré ou travailleur bénévole	◯	◯	◯	◯	◯	◯

9. Comment votre commune gère-t-elle l'inscription **des demandeurs d'emploi** lors de leur dépôt de demande d'inscription et l'émission d'une Annexe 19 ? *

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ Le demandeur sera inscrit en tant que demandeur d'emploi

◯ Le demandeur sera inscrit en tant que demandeur d'emploi, mais seulement s'il produit la preuve de son inscription au service d'emploi compétent (Actiris/VDAB/Forem)

◯ Le demandeur sera inscrit en tant que personne ayant des moyens suffisants

◯ Le demandeur ne sera pas inscrit

◯ Je ne sais pas

10. Votre commune accepte-t-elle les demandes d'inscription introduites par **les catégories suivantes de membres de la famille qui sont eux-mêmes citoyens de l'UE** afin d'obtenir une Annexe 19 ? *

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Non	Oui	Je ne sais pas
Epoux/Epouse	◯	◯	◯
Partenariat enregistré en Allemagne, Finland, Islande, Norvège, Suède, au Danemark ou au Royaume Uni et qui est considéré comme équivalent au mariage en Belgique	◯	◯	◯
Partenariat enregistré dans un autre pays et qui n'est pas considéré comme équivalent au mariage en Belgique	◯	◯	◯
Concubin non-marié, sans partenariat enregistré et dans une relation durable	◯	◯	◯
Descendant d'un citoyen de l'UE (moins de 21 ans)	◯	◯	◯
Descendant d'un citoyen de l'UE (21 ans ou plus)	◯	◯	◯
Descendant de l'époux/ épouse/conjoint(e) d'un citoyen de l'UE (moins de 21 ans)	◯	◯	◯
Descendant de l'époux/ épouse/conjoint(e) d'un citoyen de l'UE (21 ans ou plus)	◯	◯	◯

	Non	Oui	Je ne sais pas
Dépendant ascendant d'un citoyen de l'UE	◯	◯	◯
Dépendant ascendant de l'époux/ épouse/conjoint(e) du citoyen de l'UE	◯	◯	◯
Autre membre du ménage du citoyen de l'UE	◯	◯	◯
Autre membre de la famille qui dépend du citoyen de l'UE	◯	◯	◯
Autre membre de la famille qui dépend du citoyen de l'UE pour des raisons de santé	◯	◯	◯

11. Votre commune accepte-t-elle les demandes d'inscription introduites par **les catégories suivantes de membres de la famille qui sont ressortissants de pays tiers** afin d'obtenir une Annexe 19ter ? *

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Non	Oui	Je ne sais pas
Epoux/Epouse	◯	◯	◯
Partenariat enregistré en Allemagne, Finland, Islande, Norvège, Suède, au Danemark ou au Royaume Uni et qui est considéré comme équivalent au mariage en Belgique	◯	◯	◯
Partenariat enregistré dans un autre pays et qui n'est pas considéré comme équivalent au mariage en Belgique	◯	◯	◯
Concubin non-marié, sans partenariat enregistré et dans une relation durable	◯	◯	◯
Descendant d'un citoyen de l'UE (moins de 21 ans)	◯	◯	◯
Descendant d'un citoyen de l'UE (21 ans ou plus)	◯	◯	◯
Descendant de l'époux/ épouse/conjoint(e) d'un citoyen de l'UE (moins de 21 ans)	◯	◯	◯
Descendant de l'époux/ épouse/conjoint(e) d'un citoyen de l'UE (21 ans ou plus)	◯	◯	◯

	Non	Oui	Je ne sais pas
Dépendant ascendant d'un citoyen de l'UE	◯	◯	◯
Dépendant ascendant de l'époux/ épouse/conjoint(e) du citoyen de l'UE	◯	◯	◯
Autre membre du ménage du citoyen de l'UE	◯	◯	◯
Autre membre de la famille qui dépend du citoyen de l'UE	◯	◯	◯
Autre membre de la famille qui dépend du citoyen de l'UE pour des raisons de santé	◯	◯	◯
Le parent d'un citoyen de l'UE mineur d'âge et dont il a la charge et la garde	◯	◯	◯

12. Votre commune accepte-t-elle **les formes suivantes de documents d'identité** fournis par les travailleurs salariés, les travailleurs indépendants et les demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que les membres de leur famille lorsqu'ils introduisent **une demande d'inscription** afin d'obtenir une Annexe 19 ou 19ter ? *

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Non	Oui	Je ne sais pas
Carte d'identité UE expirée	◯	◯	◯
Passeport UE expiré	◯	◯	◯
Passeport UE temporaire	◯	◯	◯
Passeport de pays tiers expiré	◯	◯	◯
Passeport de pays tiers temporaire	◯	◯	◯

13. Si un membre de la famille ressortissant d'un pays tiers **n'est pas en mesure de fournir un passeport en cours de validité pour des raisons objectivement valables** (par exemple, si un conflit civil fait rage dans son pays d'origine), quels autres documents seront-ils acceptés par votre commune comme preuve d'identité ? *

Veuillez écrire votre réponse ici :

14. Votre commune demande-t-elle **aux travailleurs salariés, aux travailleurs indépendants et aux demandeurs d'emploi ainsi qu'aux membres de leur famille qui sont citoyens de l'UE** de fournir d'autres documents **en rapport avec leur identité**, en plus d'une carte d'identité ou d'un passeport, dans le cadre d'une demande d'inscription afin d'obtenir une Annexe 19 ? *

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ Non
◯ Oui (veuillez préciser dans la zone de texte)

*

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui (veuillez préciser dans la zone de texte)' à la question '42 [G3Q14]' (14. Votre commune demande-t-elle aux travailleurs salariés, aux travailleurs indépendants et aux demandeurs d'emploi ainsi qu'aux membres de leur famille qui sont citoyens de l'UE de fournir d'autres documents en rapport avec leur identité, en plus d'une carte d'identité ou d'un passeport, dans le cadre d'une demande d'inscription afin d'obtenir une Annexe 19 ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

15. Votre commune demande-t-elle aux **membres de la famille d'un citoyen de l'UE qui sont ressortissants de pays tiers** de fournir d'autres documents en rapport **avec leur identité**, en plus d'un passeport, dans le cadre d'une demande d'inscription afin d'obtenir une Annexe 19ter ?

*

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ Non
◯ Oui (veuillez préciser dans la zone de texte)

*

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui (veuillez préciser dans la zone de texte)' à la question '44 [G3Q15]' (15. Votre commune demande-t-elle aux membres de la famille d'un citoyen de l'UE qui sont ressortissants de pays tiers de fournir d'autres documents en rapport avec leur identité, en plus d'un passeport, dans le cadre d'une demande d'inscription afin d'obtenir une Annexe 19ter ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

16. Quels documents sont exigés par votre commune pour prouver **l'existence d'un lien familial des membres de la famille d'un citoyen de l'UE qui sont ressortissants de pays tiers** dans le cadre d'une demande d'inscription afin d'obtenir une Annexe 19ter (sous réserve de leur légalisation et/ou traduction)?

Vous pouvez indiquer si les documents sont optionnel (O), nécessaire (N) ou ne sont pas applicable (X).

Si vous ne connaissez pas la réponse, nous vous demandons de remplir par un (W).

*

	Carte d'identité/ Passeport du citoyen de l'UE	**Passeport du membre de famille de pays tiers**	**Certificat de mariage**	**Autres documents (veuillez préciser dans la zone de texte)**
Epoux/épouse				

*

	Carte d'identité/ passeport d'un garant UE	Passeport des membres de famille de pays tiers	Cohabi-tation légale	Preuve de la cohabitation antérieure	Témoi-nages de tiers	Autres documents (veuillez préciser dans la zone de texte)
Partenariat enregistré en Allemagne, Finland, Islande, Norvège, Suède, au Danemark ou au Royaume Uni et qui est considéré comme équivalent au mariage	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Partenariat enregistré dans un autre pays et qui n'est pas considéré comme équivalent au mariage	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Concubin non-marié, sans partenariat enregistré et dans une relation durable	☐	☐	☐	☐	☐	☐

17. Quels documents sont exigés par votre commune pour répondre **aux divers critères juridiques des membres de la famille d'un citoyen de l'UE lorsque ceux-ci sont ressortissants de pays tiers** dans le cadre d'une demande d'inscription afin d'obtenir une Annexe 19ter (sous réserve de leur légalisation et/ou traduction)?

Vous pouvez indiquer si les documents sont optionnel (O), nécessaire (N) ou ne sont pas applicable (X).

Si vous ne connaissez pas la réponse, nous vous demandons de remplir par un (W).

*

	Carte d'identité/ Passeport du citoyen de l'UE	**Passeport du membre de famille non-UE**	**Acte de naissance du membre de famille non-UE**	**Preuve de dépendance**	**Autres documents (veuillez préciser dans la zone de texte)**
Descendant d'un citoyen de l'UE (moins de 21 ans)					
Descendant d'un citoyen de l'UE (21 ans ou plus)					
Descendant de l'époux/ épouse/conjoint(e) d'un citoyen de l'UE (moins de 21 ans)					
Descendant de l'époux/ épouse/conjoint(e) d'un citoyen de l'UE (21 ans ou plus)					

*

	Carte d'identité/ Passeport du citoyen de l'UE	Passeport du membre de famille non-UE	Acte de naissance du citoyen de l'UE	Acte de naissance du membre de famille non-UE	Preuve de dépen-dance	Autres documents (veuillez préciser dans la zone de texte)
Dépendant ascendant d'un citoyen de l'UE	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Dépendant ascendant de l'époux/ épouse/conjoint(e) du citoyen de l'UE	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre membre du ménage du citoyen de l'UE	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre membre de la famille qui dépend du citoyen de l'UE	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre membre de la famille qui dépend du citoyen de l'UE pour des raisons de santé	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Le parent d'un citoyen de l'UE mineur d'âge et dont il a la charge et la garde	☐	☐	☐	☐	☐	☐

18. Lorsque **le membre de la famille d'un citoyen de l'UE n'est pas lui-même un citoyen de l'UE est ressortissant de pays tiers,** , votre commune exige-t-elle les documents suivants **dans le cadre d'une demande d'inscription** afin d'obtenir une Annexe 19ter ? *

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Non	Oui	Je ne sais pas
Un visa valide de catégorie C pour séjour de courte durée	◯	◯	◯
Un visa valide de catégorie D pour séjour de longue durée	◯	◯	◯
Autre (veuillez préciser dans la zone de texte)	◯	◯	◯

18.A Quels **autres documents** votre commune exige-t-elle **des membres de la famille d'un citoyen de l'UE lorsque ceux-ci sont ressortissants de pays tiers** dans le cadre **d'une demande d'inscription** afin d'obtenir une Annexe 19ter ?

*

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '50 [G3Q18]' (18. Lorsque le membre de la famille d'un citoyen de l'UE n'est pas lui-même un citoyen de l'UE est ressortissant de pays tiers, , votre commune exige-t-elle les documents suivants dans le cadre d'une demande d'inscription afin d'obtenir une Annexe 19ter ? (Autre (veuillez préciser dans la zone de texte)))

Veuillez écrire votre réponse ici :

IV. Phase du contrôle effectif de la résidence

Cette section du questionnaire porte sur la procédure permettant de **vérifier** que les travailleurs salariés, les travailleurs indépendants et les demandeurs d’emploi de l'UE ainsi que les membres de leur famille **résident à l'adresse** qu’ils ont fourni lors de l’introduction de leur demande.

1. **Quels sont les moyens de preuve** requis par la police communale afin de confirmer la résidence effective du demandeur ?

*

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Contrat de bail au nom du demandeur
- ☐ Carte d'identité / passeport du demandeur
- ☐ Contrat de travail du demandeur
- ☐ Inscription du nom du demandeur sur la boîte aux lettres ou sonnerie
- ☐ Confirmation par les voisins
- ☐ Je ne sais pas
- ☐ Autre: _____

2. En moyenne, combien de temps faut-il pour que **le rapport d'enquête de la police soit envoyé à la commune**, calculé à partir de la date à laquelle le travailleur salarié, le travailleur indépendant, le demandeur d'emploi de l'UE ou le membre de sa famille a introduit sa demande d'inscription ? *

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ◯ Environ 1 semaine
- ◯ Environ 2 semaines
- ◯ Environ 3 semaines
- ◯ Environ 4 semaines
- ◯ Plus de 5 semaines
- ◯ Autre _____

3. En moyenne, combien de temps faut-il pour qu'un travailleur salarié, un travailleur indépendant, ou un demandeur d'emploi de l'UE, ou un membre de leur famille lui-même citoyen de l'UE, **soit inscrit sur le registre des étrangers** suite à la réception par la commune du rapport d'enquête de la police ? *

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ◯ Environ 1 semaine
- ◯ Environ 2 semaines
- ◯ Environ 3 semaines
- ◯ Environ 4 semaines
- ◯ Plus de 5 semaines
- ◯ Autre

4. En moyenne, combien de temps faut-il pour que **les membres de la famille d'un citoyen de l'UE, qui sont ressortissants de pays tiers**, **soient inscrits sur le registre des étrangers** suite à la réception par la commune du rapport d'enquête de la police ? *

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ◯ Environ 1 semaine
- ◯ Environ 2 semaines
- ◯ Environ 3 semaines
- ◯ Environ 4 semaines
- ◯ Plus de 5 semaines
- ◯ Autre

5. En moyenne, combien de temps faut-il pour que **la carte orange (attestation d'immatriculation modèle A)** soit délivrée aux membres de la famille d'un citoyen de l'UE, qui sont ressortissants de pays tiers, suite à la réception par la commune du rapport d'enquête de la police ?
*

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ Environ 1 semaine
◯ Environ 2 semaines
◯ Environ 3 semaines
◯ Environ 4 semaines
◯ Plus de 5 semaines
◯ Autre

V. Phase d'inscription et émission d'une Annexe 8 ou 9

Cette section du questionnaire porte sur **la procédure d'inscription** des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi UE ainsi que des membres de leur famille, c'est-à-dire lorsque une décision est prise concernant la demande d'inscription et qu'une **Annexe 8 ou 9** est délivrée au demandeur.

Vous avez maintenant complété la moitié de l'enquête. Nous vous remercions vivement pour votre participation.
Votre contribution nous est très importante et nous apprécions tous les efforts que vous entreprenez pour compléter ce questionnaire.
Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir continuer le questionnaire jusqu'à sa fin.

1. Pour laquelle des actions suivantes votre commune demande-t-elle au **demandeur de se présenter en personne** lors de la procédure d'inscription? *

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

☐ Chaque fois que le demandeur souhaite soumettre de la documentation
☐ Si le demandeur souhaite poser une question ou obtenir des précisions
☐ Lorsque le demandeur est ressortissant de l'UE et reçoit une carte électronique (Annexe 8)
☐ Lorsque le demandeur est un membre de famille ressortissant de pays tiers et qu'une carte orange (modèle A) lui est délivrée
☐ Lorsque le demandeur est un membre de famille ressortissant de pays tiers et qu'une carte F lui est délivrée (Annexe 9)
☐ Lorsque la demande du demandeur est refusée et qu'une Annexe 20 lui est délivrée
☐ Autre: _____

2. Votre commune fournit-elle aux demandeurs **une liste personnalisée des documents** qu'ils doivent présenter afin de procéder à leur inscription et d'obtenir une Annexe 8 ou 9 ? *

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ Non
◯ Oui

2.A. Veuillez indiquer la raison pour laquelle votre municipalité **ne fournit pas** au demandeur une liste de documents:

*

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Non' à la question '58 [G5Q2]' (2. Votre commune fournit-elle aux demandeurs une liste personnalisée des documents qu'ils doivent présenter afin de procéder à leur inscription et d'obtenir une Annexe 8 ou 9 ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

3. Quelle autorité détermine **les documents qu'un demandeur doit fournir afin de procéder** à son inscription et d'obtenir une Annexe 8 ou 9?
*

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Le fonctionnaire qui est chargé de recevoir des demandes au guichet
- ☐ Le fonctionnaire qui est impliqué dans le traitement administratif des demandes
- ☐ Le fonctionnaire qui est répond aux demandes par email des citoyens
- ☐ Le fonctionnaire qui est prend les décisions concernant les demandes
- ☐ Le fonctionnaire qui exerce un rôle de superviseur
- ☐ Le fonctionnaire qui travaille dans le service juridique
- ☐ Autre: _____

4. Existe-t-il **une liste déterminée de documents** qui sont nécessaires afin de pouvoir procéder à l'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que les membres de leur famille ? *

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ◯ Non
- ◯ Oui, cette liste est contenue dans les instructions établies par l'Office des Étrangers
- ◯ Oui, cette liste est contenue dans les instructions établies par notre commune
- ◯ Je ne sais pas
- ◯ Autre _____

5. **À quel moment** de la procédure votre commune informe-t-elle les demandeurs **des documents à fournir** afin de pouvoir procéder leur inscription et d'obtenir une annexe 8 ou 9 ? *

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

☐ Ces informations sont seulement contenues sur le site internet de la commune
☐ Ces informations sont seulement fournies sur demande (par téléphone, par email ou en personne)
☐ Ces informations sont fournies à l'occasion du rendez-vous lors duquel le demandeur introduit sa demande d'inscription (avant d'obtenir une annexe 19 / 19ter)
☐ Ces informations sont fournies au moment où un l'annexe 19 ou 19ter est délivrée au demandeur, au cas où cette annexe n'est pas délivrée au moment de l'introduction de la demande d'inscription
☐ Autre: _____

6. **De quelle(s) manière(s) votre commune informe-t-elle** les demandeurs des documents à fournir?
*

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

☐ Ces informations ne sont pas fournies de manière proactive, mais les demandeurs peuvent les trouver sur le site internet de la commune
☐ En renvoyant les demandeurs sur le site internet de la commune
☐ Par email
☐ Par téléphone
☐ En personne, lors d'un rendez-vous au guichet
☐ En personne, lors d'une visite au helpdesk
☐ Autre: _____

7. Lorsque votre commune est en mesure de prendre une décision concernant l’inscription, **qui est chargé de prendre cette décision ?**

*

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- [ ] Le fonctionnaire qui a reçu la demande au guichet
- [ ] Un fonctionnaire autre que celui qui a reçu la demande au guichet
- [ ] Un fonctionnaire qui est chargé de prendre une décision concernant les demandes
- [ ] Un fonctionnaire qui exerce un rôle de superviseur
- [ ] Un fonctionnaire qui travaille dans le service juridique
- [ ] La commune ne prend pas de décision et renvoie tous les cas à l'Office des Étrangers
- [ ] Autre:

8. Dans votre commune, **quelle est la durée moyenne de la procédure d'inscription**, calculée à partir de la date à laquelle le travailleur salarié,
le travailleur indépendant, le demandeur d'emploi de l'UE ou le membre de sa famille a introduit sa demande d'inscription jusqu'à la date de prise de la décision ?

Veuillez indiquer la durée moyenne de la procédure d'inscription dans votre commune, que la décision soit prise par votre commune ou par l'Office des étrangers.

*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Quand la commune prend une décision	**Quand l'Office des étrangers prend une décision**
Moins de 3 mois	◯	◯
Plus de 3 mois et moins de 6 moins	◯	◯
6 mois exactement	◯	◯
Plus de 6 mois	◯	◯

9. Votre commune **accepte-t-elle les documents suivants** dans le cadre de la procédure d'inscription afin d'obtenir une annexe 8 ou 9 ? *

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Non	Oui	Je ne sais pas
Documents officiels délivrés par un État membre de l'UE qui sont rédigés en néerlandais, en français, ou en allemand, sans qu'une traduction officielle ne soit fournie	◯	◯	◯
Documents officiels délivrés par un pays tiers (non-UE) qui sont rédigés en néerlandais, en français, ou en allemand, sans qu'une traduction officielle ne soit fournie	◯	◯	◯
Documents officiels délivrés par un État membre de l'UE qui sont rédigés en anglais, sans qu'une traduction officielle ne soit fournie	◯	◯	◯
Documents officiels délivrés par un pays tiers (non-UE) qui sont rédigés en anglais sans qu'une traduction officielle ne soit fournie	◯	◯	◯

	Non	Oui	Je ne sais pas
Documents officiels délivrés par un État membre de l'UE qui sont rédigés dans une langue autre que le néerlandais, le français, l'allemand ou l'anglais, sans qu'une traduction officielle ne soit fournie	◯	◯	◯
Documents officiels délivrés par un pays tiers (non-UE) qui sont rédigés dans une langue autre que le néerlandais, le français, l'allemand ou l'anglais, sans qu'une traduction officielle ne soit fournie	◯	◯	◯
Cartes d'identité ou passeports expirés	◯	◯	◯
Documents consulaires temporaires	◯	◯	◯

Commentaire (veuillez préciser dans la zone de texte)

Veuillez écrire votre réponse ici :

10. Quels sont les documents requis par votre commune en ce qui concerne l'inscription **des catégories suivantes de travailleurs** qui leur permettent d'obtenir une Annexe 8 (Carte E) ?

Vous pouvez indiquer si les documents sont optionnel (O), nécessaire (N) ou ne sont pas applicable (X).

Si vous ne connaissez pas la réponse, nous vous demandons de remplir par un (W).
*

	Contrat de travail ou attestation patronale (Annexe 19 bis)	**Bulletin(s) de paie**	**Autres documents (veuillez préciser dans la zone de texte)**
Travailleur à temps plein (contrat de travail à durée indéterminée)			
Travailleur à temps plein (contrat d'une durée de 12 mois ou plus)			
Travailleur à temps plein (contrat d'une durée de 6 mois)			
Travailleur à temps plein (contrat d'une durée de 3 mois)			
Travailleur à temps plein (contrat d'une durée inférieure à 3 mois)			
Travailleur à temps partiel (plus de 12 heures par semaine)			
Travailleur à temps partiel (moins de 12 heures par semaine)			
Travailleur intérimaire (contrat de travail sans heures fixes)			

11. Quels sont les documents requis par votre commune en ce qui concerne l'inscription **des stagiaires, des travailleurs détachés et des travailleurs frontaliers** qui leur permettent d'obtenir une Annexe 8 (Carte E)?

Vous pouvez indiquer si les documents sont optionnel (O), nécessaire (N) ou ne sont pas applicable (X).

Si vous ne connaissez pas la réponse, nous vous demandons de remplir par un (W).

*

	Contrat de travail attestation patronale (Annexe 19 bis)	**Bulletin de paie (s)**	**Autres documents (veuillez préciser dans la zone de texte)**
Stagiaire rémunéré (contrat de stage d'une durée de 6 à 12 mois)			
Stagiaire rémunéré (contrat de stage d'une durée de 3 à 6 mois)			
Stagiaire rémunéré (contrat de stage d'une durée inférieure à 3 mois)			
Stagiaire rémunéré au sein d'une institution de l'Union européenne			
Stagiaire non rémunéré qui reçoit des prestations en nature (par exemple, chèques-repas, indemnité de voyage)			
Stagiaire non rémunéré ou travailleur bénévole			

*

	Contrat de travail ou attestation patronale (Annexe 19 bis)	Bulletin de paie (s)	Formulaire A1	Formulaire S1	Autres documents (veuillez préciser dans la zone de texte)
Travailleur détaché (travailleur qui travaille et réside en Belgique, mais qui reste affilié à la sécurité sociale d'un autre Etat-membre – y compris les salariés et les indépendants)	☐	☐	☐	☐	☐
Travailleurs frontaliers (travailleur qui réside en Belgique mais qui travaille dans un autre Etat Membre, y compris les salariés et les indépendants)	☐	☐	☐	☐	☐

12. Quels sont les documents requis par votre commune en ce qui concerne l'inscription **des travailleurs indépendants inscrits à la Banque-Carrefour des Entreprises** qui leur permettent d'obtenir une Annexe 8 (carte E) ?

Vous pouvez indiquer si les documents sont optionnel, nécessaire ou ne sont pas applicable.

*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Pas applicable	Optionnel	Nécessaire	Je ne sais pas
Preuve d'inscription à la Banque Carrefour des entreprises	◯	◯	◯	◯
Certificat d'affiliation auprès une caisse d'assurance sociale pour indépendants	◯	◯	◯	◯
Les factures émises dans les derniers mois	◯	◯	◯	◯
Les relevés bancaires des derniers mois	◯	◯	◯	◯
(Autres) documents d'enregistrement de l'entreprise (veuillez préciser)	◯	◯	◯	◯
Avertissement extrait de rôle d'impôts	◯	◯	◯	◯
Autre (veuillez préciser)	◯	◯	◯	◯

12.A. Spécifiez **le(s) autre(s) document(s) optionnel(s)** demandé(s) par votre commune:

*****

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Optionnel' *ou* 'Optionnel' à la question '71 [G5Q12]' (12. Quels sont les documents requis par votre commune en ce qui concerne l'inscription des travailleurs indépendants inscrits à la Banque-Carrefour des Entreprises qui leur permettent d'obtenir une Annexe 8 (carte E) ? Vous pouvez indiquer si les documents sont optionnel, nécessaire ou ne sont pas applicable. ((Autres) documents d'enregistrement de l'entreprise (veuillez préciser))) *et* La réponse était 'Optionnel' *ou* 'Optionnel' à la question '71 [G5Q12]' (12. Quels sont les documents requis par votre commune en ce qui concerne l'inscription des travailleurs indépendants inscrits à la Banque-Carrefour des Entreprises qui leur permettent d'obtenir une Annexe 8 (carte E) ? Vous pouvez indiquer si les documents sont optionnel, nécessaire ou ne sont pas applicable. ((Autres) documents d'enregistrement de l'entreprise (veuillez préciser)))

Veuillez écrire votre réponse ici :

12.B. Précisez **le(s) autre(s) document(s) nécessaire(s)** demandé(s) par votre commune:

*****

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Nécessaire' *ou* 'Nécessaire' à la question '71 [G5Q12]' (12. Quels sont les documents requis par votre commune en ce qui concerne l'inscription des travailleurs indépendants inscrits à la Banque-Carrefour des Entreprises qui leur permettent d'obtenir une Annexe 8 (carte E) ? Vous pouvez indiquer si les documents sont optionnel, nécessaire ou ne sont pas applicable. ((Autres) documents d'enregistrement de l'entreprise (veuillez préciser))) *et* La réponse était 'Nécessaire' *ou* 'Nécessaire' à la question '71 [G5Q12]' (12. Quels sont les documents requis par votre commune en ce qui concerne l'inscription des travailleurs indépendants inscrits à la Banque-Carrefour des Entreprises qui leur permettent d'obtenir une Annexe 8 (carte E) ? Vous pouvez indiquer si les documents sont optionnel, nécessaire ou ne sont pas applicable. ((Autres) documents d'enregistrement de l'entreprise (veuillez préciser)))

Veuillez écrire votre réponse ici :

13. Quels sont les documents requis par votre commune en ce qui concerne l'inscription **des travailleurs indépendants ayant une activité professionnelle dans un autre État membre de l'UE** qui leur permettent d'obtenir une Annexe 8 (carte E) ?

Vous pouvez indiquer si les documents sont optionnel, nécessaire ou ne sont pas applicable.

*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Pas applicable	Optionnel	Nécessaire	Je ne sais pas
Preuve d'enregistrement comme indépendant dans un autre Etat membre	◯	◯	◯	◯
Attestation d'affiliation auprès d'une institution de sécurité sociale dans un autre Etat membre (Formulaire portable A1)	◯	◯	◯	◯
Les factures émises dans les derniers mois	◯	◯	◯	◯
Les relevés bancaires des derniers mois	◯	◯	◯	◯
Attestation d'affiliation auprès d'un organisme d'assurance maladie dans un autre Etat membre de l'UE (Formulaire portable S1)	◯	◯	◯	◯
Attestation d'inscription auprès d'une mutuelle belge	◯	◯	◯	◯
(Autre) documents d'enregistrement de l'entreprise	◯	◯	◯	◯

	Pas applicable	Optionnel	Nécessaire	Je ne sais pas
Déclaration d'impôts	◯	◯	◯	◯
Autre	◯	◯	◯	◯

13.A. Spécifiez **le(s) autre(s) document(s) optionnel(s)** demandé(s) par votre commune :

*****

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Optionnel' *ou* 'Optionnel' à la question '74 [G5Q13]' (13. Quels sont les documents requis par votre commune en ce qui concerne l'inscription des travailleurs indépendants ayant une activité professionnelle dans un autre État membre de l'UE qui leur permettent d'obtenir une Annexe 8 (carte E) ? Vous pouvez indiquer si les documents sont optionnel, nécessaire ou ne sont pas applicable. (Autre)) *et* La réponse était 'Optionnel' *ou* 'Optionnel' à la question '74 [G5Q13]' (13. Quels sont les documents requis par votre commune en ce qui concerne l'inscription des travailleurs indépendants ayant une activité professionnelle dans un autre État membre de l'UE qui leur permettent d'obtenir une Annexe 8 (carte E) ? Vous pouvez indiquer si les documents sont optionnel, nécessaire ou ne sont pas applicable. (Autre))

Veuillez écrire votre réponse ici :

13.B. Précisez **le(s) autre(s) document(s) nécessaire(s)** demandé(s) par votre commune:

*****

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Nécessaire' à la question '74 [G5Q13]' (13. Quels sont les documents requis par votre commune en ce qui concerne l'inscription des travailleurs indépendants ayant une activité professionnelle dans un autre État membre de l'UE qui leur permettent d'obtenir une Annexe 8 (carte E) ? Vous pouvez indiquer si les documents sont optionnel, nécessaire ou ne sont pas applicable. ((Autre) documents d'enregistrement de l'entreprise))

Veuillez écrire votre réponse ici :

14. Quels sont les documents requis par votre commune en ce qui concerne l'inscription **des demandeurs d'emploi** qui leur permettent d'obtenir une Annexe 8 (carte E) ?

Vous pouvez indiquer si les documents sont optionnel, nécessaire ou ne sont pas applicable.
*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Pas applicable	Optionnel	Nécessaire	Je ne sais pas
Inscription auprès du service de l'emploi (Actiris / VDAB / FOREM)	◯	◯	◯	◯
Preuves candidatures, telles que des lettres de motivation	◯	◯	◯	◯
Le CV du demandeur d'emploi	◯	◯	◯	◯
Des documents qui établissent la preuve d'une réelle chance d'être engagé	◯	◯	◯	◯
Autre	◯	◯	◯	◯

14.A. Spécifiez **le(s) autre(s) document(s) optionnel(s)** demandé(s) par votre commune :
*

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Optionnel' à la question '77 [G5Q14]' (14. Quels sont les documents requis par votre commune en ce qui concerne l'inscription des demandeurs d'emploi qui leur permettent d'obtenir une Annexe 8 (carte E) ? Vous pouvez indiquer si les documents sont optionnel, nécessaire ou ne sont pas applicable. (Autre))

Veuillez écrire votre réponse ici :

14.B. Précisez **le(s) autre(s) document(s) nécessaire(s)** demandé(s) par votre commune: *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Nécessaire' à la question '77 [G5Q14]' (14. Quels sont les documents requis par votre commune en ce qui concerne l'inscription des demandeurs d'emploi qui leur permettent d'obtenir une Annexe 8 (carte E) ? Vous pouvez indiquer si les documents sont optionnel, nécessaire ou ne sont pas applicable. (Autre))

Veuillez écrire votre réponse ici :

15. Veuillez indiquer les documents qui sont pris en compte par votre commune pour démontrer **l'existence d'une véritable chance d'être engagé** ? *

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Les diplômes délivrés par un établissement d'enseignement belge
- ☐ Les diplômes délivrés par un établissement d'enseignement étranger
- ☐ Une preuve d'inscription à un cours de formation professionnelle
- ☐ Une preuve d'inscription à un cours de langue
- ☐ Une offre d'emploi d'un futur employeur
- ☐ La/les lettres ou emails de candidature
- ☐ La/les preuve(s) d'invitation à un entretien d'embauche en réponse à une candidature
- ☐ La/les preuve(s) d'invitation pour participer à une procédure de sélection en réponse à une candidature
- ☐ La/les lettre(s) ou email(s) de refus en réponse à une candidature
- ☐ Je ne sais pas
- ☐ Autre:

16. Quels sont les documents requis par votre commune afin de **prouver l’existence d’un lien familial** pour l**es catégories suivantes de membres de la famille qui sont eux-mêmes citoyens de l'UE** afin de leur permettre d’obtenir une Annexe 8 (Carte E) (sous réserve de leur légalisation et/ou traduction)?

Vous pouvez indiquer si les documents sont optionnel (O), nécessaire (N) ou ne sont pas applicable (X).

Si vous ne connaissez pas la réponse, nous vous demandons de remplir par un (W).

*

	Certificat de mariage	**Autres documents (veuillez préciser dans la zone de texte)**
Époux/épouse		

*

	Certificat de partenariat enregistré	Preuve d'une cohabitation antérieure	Déclarations de témoignage de tiers	Autres documents (veuillez préciser dans la zone de texte)
Partenariat enregistré en Allemagne, Finland, Islande, Norvège, Suède, au Danemark ou au Royaume Uni et qui est considéré comme équivalent au mariage en Belgique	☐	☐	☐	☐
Partenariat enregistré dans un autre pays et qui n'est pas considéré comme équivalent au mariage en Belgique	☐	☐	☐	☐
Concubin non-marié, sans partenariat enregistré et dans une relation durable	☐	☐	☐	☐

17. Quels moyens de preuve sont acceptées par votre commune pour établir **l'existence d'une cohabitation antérieure** ? *

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- [ ] Echange d'emails entre les concubins
- [ ] Publications sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, etc…)
- [ ] Factures d'électricité, de gaz et/ou d'eau où y figure le nom d'un ou des deux concubins
- [ ] Contrat(s) de bail où y figure le nom d'un ou des deux concubins
- [ ] Billets d'avion/bus/train lors de voyages effectués ensemble
- [ ] Réservation(s) d'hôtel lors de voyages effectués ensemble
- [ ] Photos des concubins
- [ ] Je ne sais pas
- [ ] Autre: _____

18. Quels sont les documents requis par votre commune pour **les catégories suivantes de membres de la famille qui sont eux-mêmes citoyens de l'UE** afin de leur permettre **d'obtenir une Annexe 8** (Carte E) (sous réserve de leur légalisation et/ou traduction)?

Vous pouvez indiquer si les documents sont optionnel (O), nécessaire (N) ou ne sont pas applicable (X).

Si vous ne connaissez pas la réponse, nous vous demandons de remplir par un (W).
*

	Acte de naissance du membre de la famille	**Preuve de dépendance**	**Autres documents (veuillez préciser dans la zone de texte)**
Descendant d'un citoyen UE (moins de 21 ans)			
Descendant d'un citoyen UE (21 ans ou plus)			
Descendant de l'époux/ épouse/conjoint(e) d'un citoyen de l'UE (moins de 21 ans)			
Descendant de l'époux/ épouse/conjoint(e) d'un citoyen de l'UE (21 ans ou plus)			

*

	Acte de naissance du garant de l'Union européenne	Acte de naissance du membre de la famille	Preuve de dépendance	Autres documents (veuillez préciser dans la zone de texte)
Dépendant ascendant d'un citoyen de l'UE				
Dépendant ascendant de l'époux/ épouse/conjoint(e) du citoyen de l'UE				
Autre membre du ménage du citoyen de l'UE				
Autre membre de la famille à charge du citoyen de l'UE				
Autre membre de la famille qui dépend du citoyen de l'UE pour des raisons de santé				

19. Dans votre commune quels sont **les frais liés à la délivrance** d'une Annexe 8 (version papier), carte E (Annexe 8, version numérique), Annexe 9 (version papier) et carte F (Annexe 9, version numérique): *

20. Votre commune met-elle à disposition des citoyens de l’UE et des membres de leur famille **une procédure accélérée** pour obtenir **une carte de résidence électronique** (carte E / F)? *

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ Non
◯ Oui (veuillez préciser ci-dessous qui peut en bénéficier, les délais et frais de traitement)
◯ Je ne sais pas

*

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui (veuillez préciser ci-dessous qui peut en bénéficier, les délais et frais de traitement) ' à la question '87 [G5Q20]' (20. Votre commune met-elle à disposition des citoyens de l’UE et des membres de leur famille une procédure accélérée pour obtenir une carte de résidence électronique (carte E / F)?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

21. Votre commune met-elle à disposition des citoyens de l’UE et des membres de leur famille est-il possible de recourir à **une procédure accélérée** afin d'obtenir une Annexe 8 ou 9 en format papier ? *

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ Non
◯ Oui (veuillez préciser ci-dessous qui peut en bénéficier, les délais et frais de traitement)
◯ Je ne sais pas

*

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui (veuillez préciser ci-dessous qui peut en bénéficier, les délais et frais de traitement)' à la question '89 [G5Q21]' (21. Votre commune met-elle à disposition des citoyens de l’UE et des membres de leur famille est-il possible de recourir à une procédure accélérée afin d'obtenir une Annexe 8 ou 9 en format papier ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

VI. Phase d’émission d’une Annexe 8bis ou 9bis pour séjour permanent

1. Comment votre commune informe-t-elle les travailleurs salariés, les travailleurs indépendants et les demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que les membres de leur famille **du droit de séjour permanent et leur droit d'obtenir une Annexe 8bis (carte E+) ou Annexe 9bis (carte F+)**? *

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

☐ Ces informations sont contenues sur le site internet de la commune

☐ Ces informations sont fournies sur demande (par téléphone, par email ou en personne)

☐ Ces informations sont fournies à l'occasion du rendez-vous lors duquel le demandeur introduit sa demande d'inscription initiale (avant d'obtenir une Annexe 19 ou 19ter)

☐ Ces informations sont fournies au moment où l'Annexe 19 ou 19ter est délivrée au demandeur

☐ Ces informations sont fournies au moment où l'Annexe 8 ou 9 (carte E ou F) est délivrée au demandeur

☐ La commune envoie un email à chaque travailleur salarié, travailleur indépendant, demandeur d'emploi de l'UE ou membre de sa famille qui a séjourné en Belgique pour une période ininterrompue de 5 ans pour les informer qu'ils peuvent soumettre une demande afin d'obtenir un document attestant le séjour permanent (Annexe 8bis / carte E+) ou une carte de séjour permanent (Annexe 9bis / carte F+)

☐ La commune envoie un courrier à chaque travailleur salarié, travailleur indépendant, demandeur d'emploi de l'UE ou membre de sa famille qui a séjourné en Belgique pour une période ininterrompue de 5 ans pour les informer qu'ils peuvent soumettre une demande afin d'obtenir un document attestant le séjour permanent (Annexe 8bis / carte E+) ou une carte de séjour permanent (Annexe 9bis / carte F+)

☐ Autre: _____

2. Lorsqu'une demande est introduite par des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille pour obtenir un document attestant le séjour permanent ou une carte de séjour permanent sur base d'une Annexe 22, **votre commune exige-t-elle que d'autres documents soient fournis en complément de ceux qui figurent dans le dossier administratif** ? *

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ La commune n'exige pas que d'autres documents soient fournis si les informations contenues dans le registre national indiquent que le demandeur a séjourné en Belgique sans interruption depuis au moins 5 ans

◯ La commune exige que le demandeur présente un document d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité) et n'exige pas que d'autres documents soient fournis, si les informations contenues dans le registre national indiquent que le demandeur a séjourné en Belgique sans interruption depuis au moins 5 ans

◯ La commune exige que le demandeur présente d'autres documents même si les informations contenues dans le registre national indiquent que le demandeur a séjourné en Belgique sans interruption depuis au moins 5 ans

2.A Veuillez préciser **les autres documents** qui sont demandés par votre commune: *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'La commune exige que le demandeur présente d'autres documents même si les informations contenues dans le registre national indiquent que le demandeur a séjourné en Belgique sans interruption depuis au moins 5 ans ' à la question '92 [G6Q2]' (2. Lorsqu'une demande est introduite par des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille pour obtenir un document attestant le séjour permanent ou une carte de séjour permanent sur base d'une Annexe 22, votre commune exige-t-elle que d'autres documents soient fournis en complément de ceux qui figurent dans le dossier administratif ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

3. Dans votre commune, quelle est **la durée moyenne pour émettre une Annexe 8bis (carte E+) ou Annexe 9bis (carte F+)**, calculée à partir de la date à laquelle le travailleur salarié, le travailleur indépendant, le demandeur d'emploi de l'UE ou le membre de sa famille a introduit sa demande par le biais d'une Annexe 22 jusqu'à la date de prise de la décision : *

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ Moins de 3 mois
◯ Plus de 3 mois et moins de 5 moins
◯ 5 mois exactement
◯ Plus de 5 mois

4. Dans votre commune quels sont **les frais liés à la délivrance** d'une Annexe 8bis (version papier), carte E+ (Annexe 8bis, version numérique), Annexe 9bis (version papier) et carte F+ (Annexe 9bis, version numérique):
*

5. Votre commune met-elle à disposition des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants, des demandeurs d'emploi de l'UE et des membres de leur famille **une procédure accélérée** pour obtenir une **Annexe 8bis ou 9bis en format papier**? *

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ Non
◯ Oui (veuillez préciser ci-dessous qui peut en bénéficier, les délais et frais de traitement)
◯ Je ne sais pas

*

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui (veuillez préciser ci-dessous qui peut en bénéficier, les délais et frais de traitement)' à la question '96 [G6Q5]' (5. Votre commune met-elle à disposition des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants, des demandeurs d'emploi de l'UE et des membres de leur famille une procédure accélérée pour obtenir une Annexe 8bis ou 9bis en format papier?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

6. Votre commune met-elle à disposition des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants, des demandeurs d'emploi de l'UE et des membres de leur famille **une procédure accélérée** pour obtenir un document attestant le séjour permanent ou une carte de séjour permanent **en version électronique (carte E+ ou F+)** ? *

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ◯ Non
- ◯ Oui (veuillez préciser ci-dessous qui peut en bénéficier, les délais et frais de traitement)
- ◯ Je ne sais pas

*

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui (veuillez préciser ci-dessous qui peut en bénéficier, les délais et frais de traitement)' à la question '98 [G6Q6]' (6. Votre commune met-elle à disposition des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants, des demandeurs d'emploi de l'UE et des membres de leur famille une procédure accélérée pour obtenir un document attestant le séjour permanent ou une carte de séjour permanent en version électronique (carte E+ ou F+) ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

VII. Recours

Cette section du questionnaire porte sur les informations qui sont portés à la connaissance des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi UE ainsi que des

membres de leur famille en ce qui concerne **les voies de recours** suite à une décision de refus et les possibilités d'obtenir une assistance juridique.

1. La commune informe-t-elle les demandeurs de leur droit **d'introduire un recours** contre une décision de refus devant le Conseil du Contentieux des Etrangers ? *

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ Non
◯ Oui

1.A. À quel **moment** de la procédure les demandeurs sont-ils informés de leur droit d'introduire un recours ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '100 [G7Q1]' (1. La commune informe-t-elle les demandeurs de leur droit d'introduire un recours contre une décision de refus devant le Conseil du Contentieux des Etrangers ?)

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

☐ Lors de la présentation de leur demande d'inscription
☐ Suite à la notification d'une décision de refus
☐ Autre:

1.B. Comment votre commune **informe-t-elle les demandeurs** de leur droit d'introduire un recours ? *

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

☐ Oralement (en personne ou par téléphone)
☐ Par le biais d'une Annexe 20 (décision de refus de séjour de plus de trois mois)
☐ Par écrit (email ou lettre) dans un document autre qu'une Annexe 20
☐ Par le biais d'une brochure les informant de leurs options
☐ Autre:

2. Votre commune informe-t-elle les demandeurs des possibilités **d'assistance juridique** en cas de décision de refus ? *

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ Non
◯ Oui

2.A. **Comment** votre commune informe-t-elle les demandeurs des possibilités d'obtenir une assistance juridique en cas de décision de refus ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '103 [G7Q2]' (2. Votre commune informe-t-elle les demandeurs des possibilités d'assistance juridique en cas de décision de refus ?)

Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

☐ Oralement (en personne ou par téléphone)
☐ Par écrit (email ou lettre)
☐ Par le biais d'une brochure les informant de leurs options
☐ Autre: _____

2.B. **Quelles sont les informations** concernant les possibilités d'obtenir une assistance juridique qui sont fournies par votre commune au demandeur ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '103 [G7Q2]' (2. Votre commune informe-t-elle les demandeurs des possibilités d'assistance juridique en cas de décision de refus ?)

Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

☐ La possibilité d'obtenir les conseils juridiques d'un avocat
☐ La possibilité d'obtenir l'aide de l'Office des Étrangers
☐ La possibilité d'obtenir de l'aide d'un autre service

2.C. Vers quelles **institutions** votre municipalité oriente-t-elle les demandeurs pour obtenir une assistance supplémentaire en cas de décision négative? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '103 [G7Q2]' (2. Votre commune informe-t-elle les demandeurs des possibilités d'assistance juridique en cas de décision de refus ?)

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- [ ] L'Office des Étrangers
- [ ] Le service de la Commission Européenne « L'Europe vous conseille » (https://europa.eu/youreurope/advice/)
- [ ] Le service de la Commission Européenne « SOLVIT » (http://ec.europa.eu/solvit/)
- [ ] L'Ordre du Barreau des avocats dans votre commune
- [ ] Le service « Expulsion Helpdesk » de la EU Rights Clinic (http://www.europe4people.org/fr/permanence-expulsions/)
- [ ] Autre: _____

VIII. Autre

1. Au cas où un fonctionnaire de votre commune aurait besoin de **plus amples informations sur la manière de traiter une demande** présentée par des travailleurs, des travailleurs indépendants ou des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille, quelle institution sera contactée en premier? *

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- [ ] Le service juridique de votre commune
- [ ] Office des Étrangers
- [ ] Le SPF Intérieur
- [ ] Le centre belge de SOLVIT
- [ ] Autre: _____

2. Y a-t-il des instructions officielles publiées **par l'Office des Étrangers** qui traitent spécifiquement de l'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille ? *

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ Non
◯ Oui

2.A. A quelle date ces instructions ont-elles **été publiées** par l'Office des Étrangers ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '108 [G8Q2]' (2. Y a-t-il des instructions officielles publiées par l'Office des Étrangers qui traitent spécifiquement de l'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille ?)

Veuillez entrer une date :

2.B. De quelle manière les instructions de l'Office des Étrangers **sont-elles mises à la disposition** des fonctionnaires qui traitent les demandes d'inscription ? ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '108 [G8Q2]' (2. Y a-t-il des instructions officielles publiées par l'Office des Étrangers qui traitent spécifiquement de l'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille ?)

Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

☐ En format papier
☐ Électroniquement sur le site de la commune
☐ Par e-mail
☐ Je ne sais pas
☐ Autre:

2.C. À quelle fréquence les instructions de l'Office des Étrangers sont-elles mises à jour à la lumière des **nouvelles législations et de la jurisprudence** ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '108 [G8Q2]' (2. Y a-t-il des instructions officielles publiées par l'Office des Étrangers qui traitent spécifiquement de l'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille ?)

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Plus d'une fois par an
- ☐ Une fois par an
- ☐ Moins d'une fois par an
- ☐ Seulement quand il y a des modifications de la loi
- ☐ Seulement quand il y a des modifications de la loi ou de la jurisprudence
- ☐ Je ne sais pas

3. **Votre commune** a-t-elle publié des instructions officielles qui concerne l'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille ? *

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ◯ Non
- ◯ Oui

3.A. A quelle date les instructions de votre commune ont-elles **été publiées** ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '112 [G8Q3]' (3. Votre commune a-t-elle publié des instructions officielles qui concerne l'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille ?)

Veuillez entrer une date :

3.B. De quelle manière les instructions de votre commune sont-elles **mises à la** disposition des fonctionnaires qui traitent les demandes d'inscription ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '112 [G8Q3]' (3. Votre commune a-t-elle publié des instructions officielles qui concerne l'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille ?)

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ En format papier
- ☐ Électroniquement sur le site internet de la commune
- ☐ Par e-mail
- ☐ Je ne sais pas
- ☐ Autre: _____

3.C. À quelle fréquence les instructions de la commune sont-elles mises à jour à la lumière des **nouvelles législations et jurisprudence?** *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '112 [G8Q3]' (3. Votre commune a-t-elle publié des instructions officielles qui concerne l'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille ?)

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Plus d'une fois par an
- ☐ Une fois par an
- ☐ Moins d'une fois par an
- ☐ Seulement quand il y a des modifications de la loi
- ☐ Seulement quand il y a des modifications de la loi ou de la jurisprudence
- ☐ Je ne sais pas

4. À quelle fréquence **les formations sont-elles dispensées** aux fonctionnaires qui traitent les demandes d'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille ? *

Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- [ ] Au moins une fois par an
- [ ] Tous les six mois
- [ ] Tous les trois mois
- [ ] Mensuel
- [ ] Pas applicable
- [ ] Autre:

4.A. **Quelle(s) autorité(s) offre(nt) une formation** aux fonctionnaires qui traitent les demandes d'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Mensuel' *ou* 'Tous les trois mois' *ou* 'Tous les six mois' *ou* 'Au moins une fois par an' à la question '116 [G8Q4]' (4. À quelle fréquence les formations sont-elles dispensées aux fonctionnaires qui traitent les demandes d'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille ?)

Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- [ ] La commune
- [ ] L'Office des étrangers
- [ ] Autre:

5. La commune se sert-elle des **outils d'apprentissage** en ligne de la **Commission européenne** (contact : JUST-E-LEARNING-TOOL-FREE-MOVEMENT@ec.europa.eu) ? *

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ◯ Non
- ◯ Oui
- ◯ Je ne sais pas

6. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec **les déclarations suivantes**: *

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Je ne suis pas du tout d'accord	**Je ne suis pas d'accord**	**Neutre**	**Je suis d'accord**	**Je suis complètement d'accord**
La procédure d'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille est conforme aux cadres juridiques belge et européen	◯	◯	◯	◯	◯
La commune dispose de ressources humaines suffisantes pour gérer la procédure d'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille	◯	◯	◯	◯	◯
Les fonctionnaires de la commune ont reçu une formation suffisante pour gérer l'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille	◯	◯	◯	◯	◯

	Je ne suis pas du tout d'accord	Je ne suis pas d'accord	Neutre	Je suis d'accord	Je suis complètement d'accord
La commune fait face à certains défis lors des traitements de demandes d'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille	◯	◯	◯	◯	◯

6.A. **Veuillez expliquer** pourquoi vous estimez que **la procédure d'inscription** des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille mise en œuvre par votre commune **n'est pas conforme** au cadre juridique belge et européen: *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Je ne suis pas d'accord' *ou* 'Je ne suis pas du tout d'accord' à la question '119 [G8Q6]' (6. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les déclarations suivantes: (La procédure d'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille est conforme aux cadres juridiques belge et européen))

Veuillez écrire votre réponse ici :

6.B. Veuillez préciser **les défis** auxquels votre commune est confrontée lors de la procédure d'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille: *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Je suis d'accord' *ou* 'Je suis complètement d'accord ' à la question '119 [G8Q6]' (6. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les déclarations suivantes: (La commune fait face à certains défis lors des traitements de demandes d'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille))

❗ Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

☐ Manque de ressources financières
☐ Manque de ressources humaines
☐ Manque de compétences techniques
☐ Manque de connaissances juridiques
☐ Insuffisance de demandes d'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants, des demandeurs d'emploi de l'UE et des membres de leur famille
☐ Autre:

7. Avez-vous **d'autres commentaires** au sujet de la procédure d'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille telle qu'elle a été mise en place **dans votre commune** ? *

Veuillez écrire votre réponse ici :

8. Avez-vous **d'autres commentaires** au sujet de la procédure d'inscription des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et des demandeurs d'emploi de l'UE ainsi que des membres de leur famille telle qu'elle est établie **au niveau national** ? *

Veuillez écrire votre réponse ici :

9. Avez-vous d'autres commentaires **concernant cette enquête** ? *

Veuillez écrire votre réponse ici :

IX. Coordonnées

Nous vous serions reconnaissants de nous fournir vos **coordonnées** (nom, fonction, téléphone et email) afin que nous puissions vous contacter au cas où nous aurions des questions supplémentaires. Vos données seront traitées en toute **confidentialité**.

Je déclare que les réponses à cette enquête ont été établies d'après nos connaissances et que les réponses soumises **ont été approuvées par le chef des affaires civiles**. *

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

◯ Oui

◯ Non

Au nom de Myria, l’Université de Gand, l’Université de Kent et Fragomen, nous souhaitont vivement vous remercier pour le temps et les efforts que vous avez consacrés à répondre à cette enquête.

Nous vous tiendrons au courant des résultats de l'enquête.

Au cas où vous auriez des questions, n’hésitez pas à prendre contact avec la personne dont les coordonnés figurent dans l'e-mail par lequel cette enquête vous a été transmis.

Envoyer votre questionnaire.
Merci d’avoir complété ce questionnaire.